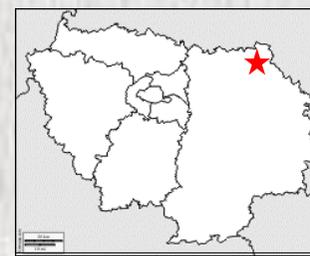


# Le Grand-Voyeux

Installé sur le site d'anciennes extractions de sable et gravier, le domaine régional du Grand Voyeux est un paradis pour la faune et la flore. D'une superficie de 242 hectares, la réserve accueille les oiseaux sédentaires et migrateurs liés aux zones humides. Grèbe huppé, petit gravelot ou busard des roseaux font partie des espèces que l'on peut apercevoir des deux observatoires installés sur place. Partenaires du projet, l'Agence des Espaces Verts d'Ile de France, le Conseil Général, la commune de Congis-sur-Thérouanne et la Communauté de Communes du Pays de l'Ourcq ont confié l'animation du site à l'association pour la valorisation des Espaces Nature du Grand Voyeux (AVENT) - Visite sur rendez-vous.



Voir carte IGN n° 2513 OT Meaux  
vallée de l'Ourcq.

Départ : Congis-sur-Thérouanne, parking  
de la mairie.  
GPS : N49°00'25.1" E002°58'28.8  
UTM : 31U 0498144 5428234

**Accès** par les D 405, D97, et D121 (à Varreddes).

## Informations pratiques :

Parking mairie, restaurant, Café Tabac/Presse.

## Charte du randonneur

- Ne vous écartez pas des chemins balisés.
- En cas de doute sur le cheminement, le balisage est prioritaire sur le descriptif.
- Respectez la nature et la propriété privée.
- N'abandonnez pas de déchets.
- Evitez de fréquenter les itinéraires en période de chasse (renseignez-vous auprès des mairies ou de la fédération des chasseurs de Seine et Marne).
- Refermez barrières et clôtures après votre passage.
- Lorsque cela est possible, retirez tout obstacle sur votre chemin.

Fiche réalisée par le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando77) avec le concours de l'Office du Tourisme du Pays de l'Ourcq.

Elle fait partie d'une collection téléchargeable à partir du site :

[www.randonnee-77.com](http://www.randonnee-77.com)



Photo : L'observatoire, réserve du Grand-Voyeux © OT du Pays de l'Ourcq.



## Congis-sur-Thérouanne Les oiseaux du Grand-Voyeux



Photo : Le château du Gué à Tresme © OT du Pays de l'Ourcq.

**Après avoir parcouru les berges du canal de la Thérouanne, du canal de l'Ourcq et de la Marne, poursuivez votre découverte en limite de la réserve ornithologique du Grand-Voyeux, où des dizaines d'espèces d'oiseaux se côtoient.**

**CODERANDO 77**  
Quartier Henri IV - Place d'Armes  
77300 FONTAINEBLEAU  
01 60 39 60 69 – [www.randonnee-77.com](http://www.randonnee-77.com) -



Mise à jour - Mars 2017



9,1 km



2 h 50



Jaune



Facile

# Les oiseaux du Grand-Voyeux

- 1 Passer devant la mairie et se diriger vers le centre du village. Traverser le carrefour et poursuivre en face vers le canal de l'Ourcq.
- 2 Franchir le canal, continuer jusqu'au cimetière, puis bifurquer à droite et arriver au bord du canal de la Théroouanne.
- 3 Emprunter le chemin de halage à gauche. A la hauteur du château du Gué-à-Tresmes, monter par la petite route à gauche, puis suivre la route à droite sur 500 m.
- 4 Gravier le sentier à gauche, puis obliquer à gauche et descendre en sous-bois. Longer le canal de l'Ourcq à droite par le petit sentier en balcon (qui correspond au bornage-haut du canal) sur 1,5 km. Dévaler la pente à droite (prudence) pour passer, avec l'aqueduc, sous le canal. A la sortie, monter à gauche.
- 5 Emprunter à droite le chemin de halage sur 800m.
- 6 Après quelques maisonnettes de rive, trouver un petit sentier à droite, traverser la D 121 et descendre vers la Marne. Longer la rivière à gauche puis le bras qui borde l'île de l'Ancre et passer à l'extrémité de l'espace ornithologique du Grand-Voyeux.
- 7 S'engager sur le sentier à gauche, et continuer par les rues de la Marne et de la Pierre-Lorraine. A l'entrée de Congis, prendre la rue à gauche, passer l'église, puis partir à droite dans la rue du Vert-Moulin et utiliser la petite sente à gauche pour franchir la Théroouanne et rejoindre la mairie.

Le Canal de l'Ourcq. Photo OT du Pays de l'Ourcq



Le balisage de l'itinéraire que vous empruntez est réalisé et entretenu par les 250 baliseurs du comité départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando 77). Il fait partie des 4500 km de chemins de promenade et de randonnée existant sur le département.

Si vous constatez des anomalies lors de vos randonnées (erreurs ou manques de balisage, mauvais entretien, dépôts sauvages, ...), veuillez en aviser le Codérando 77 en vous connectant à l'adresse <http://sentinelles.sportsdenature.fr/> et en sélectionnant l'activité "randonnée".